

RÉINTÉGRER L'ARBRE DANS SON SYSTÈME AGRICOLE - avec Alain CANET

Vous souhaitez planter et mieux valoriser les arbres sur votre ferme. Cette formation, avec un expert en agroforesterie, vous permettra de prendre de la hauteur sur la place de l'arbre dans votre système, de réfléchir à votre projet de plantation et aux moyens de mieux intégrer l'arbre.

MAINE-ET-LOIRE :

Lundi 12 Octobre

Ferme des Blottières

4 Les Blottières (à côté du village la Jeannetière), Chemillé (cf carte p3)

VENDEE :

Mardi 13 Octobre

CPIE Sèvre et Bocage

Maison de la Vie Rurale
La Bernardière, La Flocellière

Début octobre : Visio. Date communiquée plus tard aux inscrits - de 18h à 20h

Objectifs :

- Connaître les interactions et rôles de l'arbre dans les systèmes agricoles et écosystèmes.
- Connaître les grands principes pour réussir ses plantations et les pérenniser, en préservant la vie du sol.
- Être capable de concevoir un projet de plantation cohérent sur sa ferme, (allant vers une plus grande performance environnementale et économique).

Programme :

Visio : Les fondamentaux de l'agroforesterie (2h) - Facultatif - Conseillé

- Grands principes de l'agroforesterie
- Les différents modèles agroforestiers (alignement, bosquet, verger, ripisylve...)
- Interactions de l'arbre dans les écosystèmes
- Rôles de l'arbre pour l'environnement, le sol, l'eau, l'air, la biodiversité...
- Comment les modèles agroforestiers produisent, protègent...?

Journée de formation (7h) :

Matin : en salle

- Grands enjeux et objectifs liés à l'arbre dans les systèmes agricoles.
- Mise en œuvre des projets de plantation : les 10 règles pour réussir ses plantations et assurer leur pérennité, en favorisant la vie du sol (préparation sol, paillage...).

Après-midi : Visites terrain - Etudes de cas

- Visites de plusieurs plantations (jeunes et anciennes), conduites différemment : Observations, réussites et difficultés rencontrées, analyses, recommandations.
- Echanges sur les projets de plantation et de valorisation des arbres de chacun. Réponses aux questions

Suite à cette journée, selon les demandes, une visio pourra être organisée pour :

- approfondir les connaissances sur l'agroforesterie
- échanger sur les projets de plantation de ceux qui le souhaitent.

Intervenant : Alain CANET, expert en agroforesterie

Formateur chez Ver de Terre production, Co-fondateur d'Arbres et Civilisation, membre fondateur des réseaux français et européen d'agroforesterie et vice-président du Centre National d'Agroécologie, directeur d'Arbre et Paysage 32 de 1999 à 2022. Editeur (Arbres en campagne). Défenseur, promoteur et ambassadeur des arbres champêtres depuis près de 30 ans.



Formation organisée par



Avec l'appui de :



CRAPAL
Conservatoire des Races Animales
en Pays de la Loire



Inscription au plus tard le 21 septembre

En complétant [ce formulaire](#)

Ou auprès du CPIE Sèvre et Bocage

contact@cpie-sevre-bocage.com

02 51 57 77 14

Public : agriculteurs, porteurs de projets... ouvert à tous

Prérequis : aucun
Pour temps en visio : voir p2

Tarifs : gratuit pour les agriculteurs éligibles à VIVEA et adhérents à une association de race ou variété locale du CRAPAL.

Autres publics : nous contacter (voir p2)

Repas : chacun apporte son repas.

Equipements : prévoir des bottes, chaussures de ferme

Modalités d'évaluation :

- Bilan en fin de formation pour évaluer ce que les participants ont retenu (remplissage d'un questionnaire et tour de table).
- *Définition des règles pour réussir les plantations par le groupe.*

Une attestation de formation sera délivrée aux participants.

Tarifs :

Gratuit pour :

- les agriculteurs finançables VIVEA (à jour des cotisations au fond de formation VIVEA et ayant validé le mail de VIVEA, donnant l'accord de prise en charge) et adhérents (cf ci-dessous).

Autres publics : nous contacter, pour étudier les possibilités de financements (via les fonds de formation). Une participation financière pourra être demandée.

[Adhérer associations du CRAPAL](#)

Aides financières pour la formation pour les agriculteurs :

Aide au remplacement :

- Le remplacement est possible le jour de la formation ou dans les 3 mois qui suivent.

Une aide de **123 € par jour de remplacement** (7 h) avec proratisation de l'aide si remplacement inférieur à 7 h. Aide du fonds régional de développement agricole.

Crédit d'impôt remplacement :

Possibilité d'avoir un crédit d'impôt remplacement de 80% des dépenses engagées, dans la limite de 17 jours/an (durée incluant formation, vacances et maladies) (règle 2024) - en attente de vote du plan de loi de finances pour 2025.

[Plus d'informations sur l'aide et le crédit d'impôt remplacement](#)

Modalités à distance :

Prérequis : avoir un accès internet, savoir utiliser l'outil visio Zoom. [Guide Zoom](#).

Assistance pédagogique et technique, pour la visio :

Elise GUIHENEUF

eliseguiheneuf.crapal@gmail.com 07 88 19 74 32 disponible aux horaires de la visio
Tchat (durant visio)

Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins spécifiques (aménagements...), contactez la personne contact (page 1) dès que possible et au moins une semaine avant la formation.

Consulter le [règlement intérieur](#) et les [conditions générales](#) de la formation.

CRAPAL Conservatoire des races Animales en Pays de la Loire,
55 La Moutonnière, 44260 PRINQUIAU
contact@crapal.fr 02 40 56 60 00 <https://crapal.fr/>
Agrément de formation n° 52440766544



Délivrée par



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
• ACTIONS DE FORMATION



Avec le soutien financier de



La Région soutient les races et variétés locales

Plan d'accès Ferme des Blottières

/!\ : Il y a 2 villages Les Blottières à Chemillé-en-Anjou (commune fusionnée).

Pour trouver la Ferme des Blottières - 4 Les Blottières, Chemillé, Chemillé-en-Anjou

- copiez le point GPS de la ferme : <https://maps.app.goo.gl/9M68e11fgb5Yg4ph9> (sur google maps) Coordonnées GPS : 47°14'06.5"N 0°46'41.8"W

- ou notez sur le GPS l'adresse : 4 Les Blottières, 49120 CHEMILLE-EN-ANJOU

(ce n'est pas les Blottières de la Chapelle)

La ferme des Blottières se situe à 800 m au nord du village la Jeannetière.

